

À REPENTIGNY, TOUS LES RÔLES SONT ESSENTIELS.

Et leur portée bien réelle.



CONSEILLER.ÈRE EN RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Poste temporaire (15) mois

2026-CD-TEM-044

Relevant du directeur du Service des ressources humaines, la personne titulaire du poste agit à titre de personne ressource en matière de rémunération et de l'application de la Loi sur l'équité salariale. Participe à la mesure, à l'évaluation et au développement des pratiques de rémunération globale, afin d'assurer le maintien et la compétitivité de la Ville.

Elle représente la Ville à titre de représentante au sein de différents comités relevant de son champ d'expertise. De plus, elle effectue différentes activités de ressources humaines reliées à la gestion des renouvellements des contrats d'assurances collectives, des conventions collectives, du programme d'accès à l'égalité en emploi, des enquêtes de rémunération et du régime de retraite.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Coordonner les activités liées au maintien de l'équité salariale, incluant la participation aux comités paritaires et la mise à jour des profils et évaluations d'emplois;
- Réaliser des analyses comparatives et enquêtes salariales, interpréter les données et formule des recommandations afin d'assurer la compétitivité et l'équité de la rémunération globale;
- Participer aux analyses stratégiques en soutien aux relations de travail, notamment dans le cadre du renouvellement des conventions collectives;
- Contribuer à l'analyse et à l'évolution des programmes d'avantages sociaux, incluant les assurances collectives;
- Réaliser différentes analyses organisationnelles et diagnostics, notamment en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI);
- Représenter la Ville au sein de divers comités et groupes de travail et agir comme personne ressource dans son domaine d'expertise;
- La personne titulaire du poste contribue également à l'élaboration de recommandations appuyant les orientations stratégiques de la Ville en matière de gestion des ressources humaines.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme de 1er cycle universitaire en administration des affaires, relations industrielles ou gestion des ressources humaines ou dans toute autre discipline connexe;

À REPENTIGNY, TOUS LES RÔLES SONT ESSENTIELS.

Et leur portée bien réelle.



- Posséder une expérience pertinente minimale de trois (3) années en milieu syndiqué;
- Détenir une connaissance fonctionnelle du monde municipal et des services gouvernementaux;
- Détenir une connaissance approfondie de la gestion et de l'application des avantages sociaux dans un contexte des conventions collectives;
- Posséder une excellente connaissance des lois inhérentes au droit du travail et autres lois d'ordre public;
- Posséder une excellente connaissance de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtriser de la suite de Microsoft Office (maîtrise d'Excel avancé - atout);
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5) et être en mesure de se déplacer entre les bâtiments municipaux, au besoin.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Communication
- Collaboration
- Gestion orientée clientèle
- Gestion orientée performance
- Gestion des conflits
- Négociation
- Expertise et rôle-conseil
- Prise de décision

CE QUE NOUS OFFRONS

- Un poste cadre temporaire d'une durée de 15 mois;
- Un salaire annuel variant entre 93 760 \$ et 117 295 \$ - *Salaire déterminé en fonction de l'expérience du/de la candidat(e) ;*
- Un horaire de travail de 4 ½ jours par semaine;
- Un mode de travail hybride (jusqu'à 50% de télétravail);
- Une équipe de travail engagée, dynamique et compétente composée de 9 personnes, dont 7 professionnels RH.

À REPENTIGNY, TOUS LES RÔLES SONT ESSENTIELS.

Et leur portée bien réelle.



Programme d'accès à l'égalité en emploi

La Ville de Repentigny propose un environnement de travail qui place le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur des priorités.

Par son programme d'accès à l'égalité en emploi et les diverses mesures en place pour favoriser l'intégration de son personnel, la Ville prend des moyens concrets pour composer des équipes de travail qui reflètent la richesse de son territoire.

Accessible et inclusive, la Ville continue de mettre en place tous les moyens nécessaires pour s'assurer que l'ensemble de son personnel puisse s'épanouir dans un cadre sécuritaire et équitable.

Merci de contribuer à enrichir la fonction publique repentignoise !